

REPUBLIQUE DU SENEGAL



*Un Peuple-Un But- Une Foi*

**REGION DE SEDHIOU**  
**DEPARTEMENT DE SEDHIOU**  
**ARRONDISSEMENT DE DJIREDDJI**

---

# **COMMUNE DE BAMBALI**

A light gray rectangular box with rounded corners and a drop shadow, designed to look like a rolled-up document. The text is centered within the box.

## **PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT (PTI) 2021-2023**

**Août 2020**

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	2
<b>I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE</b> .....	2
<b>1.1. La situation administratives et géographique</b> .....	2
<b>1.2. Le milieu physique</b> .....	3
<b>1.2.1. Eléments du climat</b> .....	3
<b>1.2.2. Le relief et les sols</b> .....	4
<b>1.2.3. Les ressources en eau</b> .....	4
<b>1.2.4. Les ressources végétales et fauniques</b> .....	4
<b>1.2.4.1. Les ressources végétales</b> .....	4
<b>1.2.4.2. Les ressources fauniques</b> .....	4
<b>1.3. Le milieu humain</b> .....	4
<b>1.3.1. Historique et peuplement</b> .....	4
<b>1.3.2. Structure et évolution de la population</b> .....	5
<b>II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT</b> ....	6
<b>2.1. Vision du développement</b> .....	6
<b>2.2. Axes stratégiques de développement</b> .....	6
<b>III. ACTIONS RETENUES</b> .....	6

## INTRODUCTION

Le processus de décentralisation, enclenché au Sénégal depuis 1872, a conduit fondamentalement, jusqu'en 2013, à deux réformes majeures réalisées respectivement en 1972 et en 1996. Celle de 1972 pose « l'acte précurseur des libertés locales plus affirmées, avec la création des communautés rurales, la promotion de la déconcentration et la régionalisation de la planification ». Celle de 1996, consacre la régionalisation, « dans le souci d'accroître la proximité de l'Etat et la responsabilité des collectivités locales ».

Malgré les acquis enregistrés, les faiblesses et contraintes notées ont incité l'Etat à envisager en 2013 la refondation majeure de l'action territoriale. L'objectif général, visé par cette réforme, baptisée « **Acte III de la décentralisation** », est d'« **organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable** ».

Cette nouvelle réforme introduit deux innovations majeures : la suppression de la région en tant que collectivité territoriale et l'érection du département, qui devient une collectivité territoriale ; la deuxième innovation procède de la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes de plein exercice. Elle intervient avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), en tant qu'instrument et cadre de référence de la politique de développement du Sénégal d'ici à 2035 et implique l'articulation et la cohérence des documents de planification aux niveaux départemental et communal avec le niveau central.

C'est dans ce contexte précis que la Commune de Bambali a élaboré son PDC, dans lequel on retrouve un Plan Triennal d'Investissement (PTI). C'est justement ce PTI qui est extrait du PDC et présenté ici, avec au préalable un exercice de partage, de re-précisions, de confirmation, voire d'intégration de certaines actions jugées sur-prioritaires. Cet exercice a été financé par le Programme National de Développement Local (PNDL), avec la coordination technique de l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou (ARDS) et la participation des autres membres du Comité Technique Régional restreint (CTR).

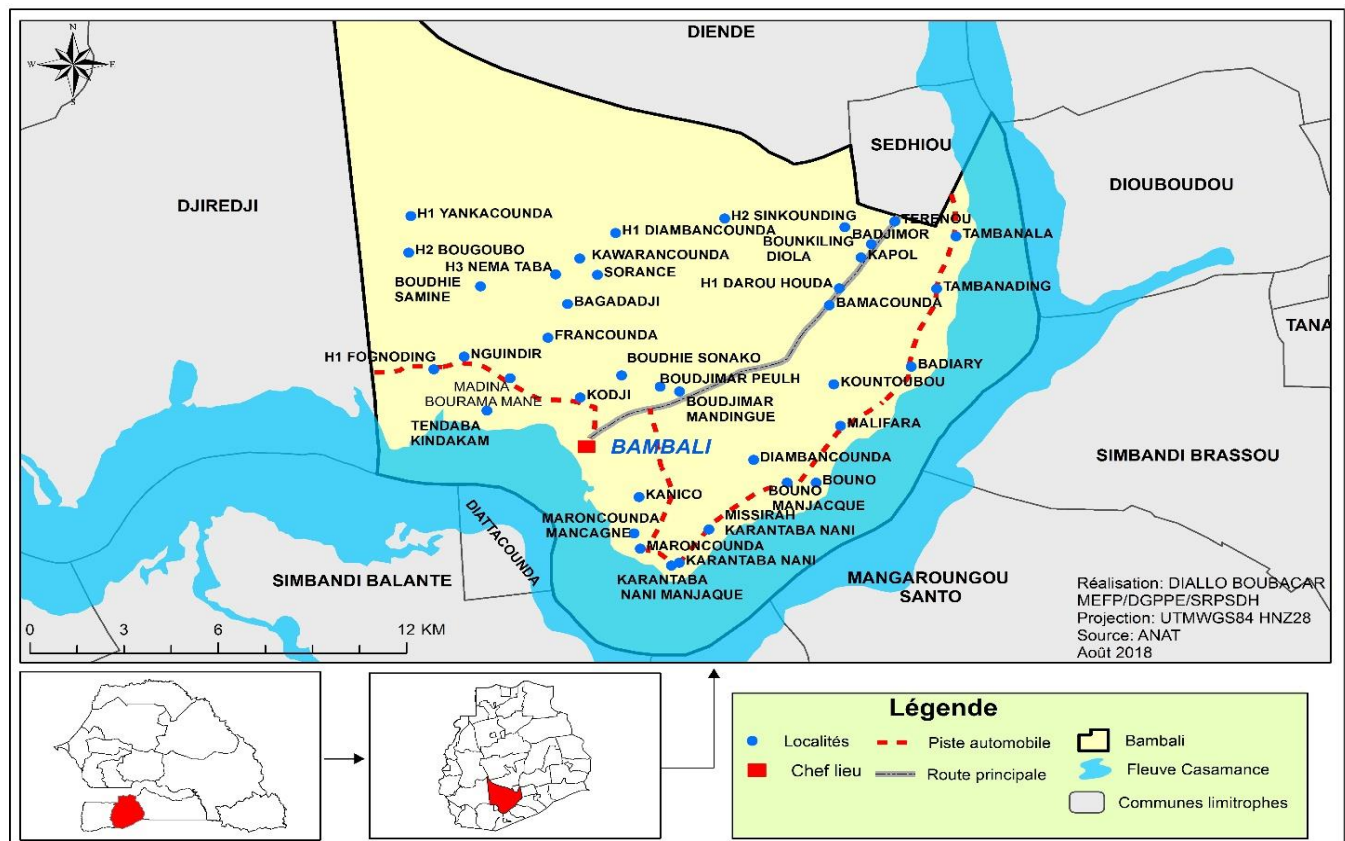
## I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

### 1.1. La situation administratives et géographique

Née de la Réforme de l'Administration Territoriale et Locale (RATL) de 1972, intervenue en Casamance en 1978, avec l'entrée en vigueur de la loi 72-25 du 19 avril, en tant que Communauté Rurale, Bambali est, depuis 2014, l'une des deux communes de l'arrondissement de Djirédji avec l'avènement de l'Acte 3 de la Décentralisation.

La Commune de Bambali s'étend sur une superficie de 427 Km<sup>2</sup> à l'Est de l'arrondissement de Djirédji. Elle est limitée à l'Est par le fleuve Casamance et la commune de Sédhiou, à l'Ouest par la Commune de Djirédji, au Nord par la forêt classée du Boudhié et au Sud par le fleuve Casamance. Cette position géostratégique confère à ce terroir regroupant 35 villages un potentiel énorme dans les dynamiques socio-économiques et culturelles.

## Carte de situation de la Commune de Bambali



### 1.2. Le milieu physique

#### 1.2.1. Eléments du climat

Le climat de la Commune de Bambali est de type Soudano-Guinéen avec l'alternance entre la saison sèche et la saison des pluies. L'harmattan souffle durant la saison sèche d'Est en Ouest entraînant des incidences sur les activités agricoles de contre saison. La Commune se trouve entre les isohyètes 1100 et 1550 en années normales. Néanmoins les perturbations atmosphériques de ces dernières années ont introduit des décalages pluviométriques assez nets. Les données recueillies par la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR), concernant l'arrondissement de Djirédji, de 2012 à 2017, sont regroupées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau sur la pluviométrie entre 2012-2017/arrondissement de Djirédji**

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne
H:m/m	1520,3	611,8	926,7	1000,6	1320,5	986,5	<b>1061,067</b>
Nombre de jours	69	28	45	49	36	40	<b>44,5</b>

**Source : DRDR Sédhiou, campagnes 2012-2017, arrondissement de Djirédji**

L'hivernage dans cette zone commence habituellement au mois de juin (malgré quelques rares averses en fin mai) et se termine en novembre. Les plus fortes précipitations sont habituellement notées aux mois de juillet, août et septembre, avec une moyenne annuelle de 1061,067 mm pour 44 jours.

### **1.2.2. Le relief et les sols**

La Commune de Bambali a un relief relativement plat dans son ensemble. On note cependant la formation de dépressions due à une légère pente du relief vers le fleuve Casamance. Ce qui aurait favorisé la formation de marigots ou « Bolons », propices à l'installation des rizières et parfois des tannes. La Commune détient d'importantes superficies cultivables. On y rencontre deux types de sols :

- Les sols argilo-limoneux le long du fleuve ; et
- Les sols argilo-sablonneux.

### **1.2.3. Les ressources en eau**

Le fleuve Casamance qui s'étend au Sud et à l'Est de Bambali constitue le principal réseau hydrographique de la Commune. La nappe phréatique varie de 8 à 12 m du fleuve vers les terres hautes. Cependant la salinisation des terres irriguées menace la flore et réduit les superficies rizicultivables.

### **1.2.4. Les ressources végétales et fauniques**

#### **1.2.4.1. Les ressources végétales**

La végétation est de type Soudano-Guinéen et est caractérisée par des peuplements assez homogènes. Elle renferme plusieurs espèces exotiques qu'on peut retrouver à deux niveaux :

- *Le niveau inférieur* ou sous-bois est composé de combrétacées et de lianes : on a l'acacia machrotachyaa (sur les terrains de cultures abandonnées), le cassia sibériana (très utilisé dans la pharmacopée), le combretum mais également le "neem" (azadiratita indica), le cassia siamea, l'eucalyptus camadulensis et le "darcassou" (anacardier occidental) ;
- *Le niveau supérieur* est composé de cailcedrat (Khaya sénégalensis), de kapokier (Bombax costatum), de vène (Ptérocarpus erinaceus), de ditax (Detarium sénégalensis), de nété (Parkia biglobosa) et de palmeraies mais aussi de baobab (Adonsonia digitata) et les fromagers marquant les anciennes habitations qui étaient bâties tout autour. Il regroupe des arbres dépassant les 20 m.

#### **1.2.4.2. Les ressources fauniques**

Bambali constitue la zone de refuge du gibier de par sa position géographique, ses nombreuses mares ou encore la présence de la forêt classée de Boudhié. Diverses espèces s'y rencontrent notamment les primats (salago, le patas, le singe, le babouin...), le gibier à poils (chat de lybia, l'hyène, le chacal, phacochère, lièvre, ...), et le gibier à plumes (pintades, canards et oie, sauterelles, pigeons ...).

## **1.3. Le milieu humain**

### **1.3.1. Historique et peuplement**

Les premiers habitants de la commune sont les Bainoucks. Ils y vivaient en communauté organisée avec un pouvoir centralisé. Le dernier roi contemporain au début de la colonisation est Sounkarou Yéri Camara qui habitait Bouno où on peut encore trouver ses descendants. Son royaume s'étendait sur tout le Boudhié et le Yacine sud, il l'élargit jusque dans le Singhère dans le Djirédji, puis à l'actuelle Commune de Diana Malari. Par la suite, les potentialités fauniques et florales y attirent les Balantes qui ont progressivement occupé du terrain pour s'implanter à Bambali, Nguindir, Francounda, Kindakam et même dans le Boudhié Samine.

La seconde vague des émigrés est constituée de Mandingues, ce qui favorise leur brassage ethnique avec les Balantes. Puis, les dernières vagues d'émigrés sont constitués de Mandingues et autres ethnies provenant de la guerre de libération de

la Guinée Bissau. Des villages tels que Kawaracounda, Diabancounda, Némataba sont nés de cette dernière vague.

### 1.3.2. Structure et évolution de la population

Selon les résultats issus du dernier Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013) de l'ANSD, la population de la commune est estimée à 17 332 habitants, soit une densité moyenne de 46,8 hbts/ Km<sup>2</sup> et une moyenne de 468 habitants par village. On y recense 1289 ménages, soit une taille moyenne par ménage de 34 membres. Selon le poids démographique, les villages de Bambali au centre (2121 habitants), Nguindir à l'Ouest (1516) et Badiari à l'Est sont les plus peuplés.

A l'instar de la population régionale, celle de Bambali a une population très jeune (plus de 60% ont moins de 25 ans). Par contre à partir de 20 ans, nous observons une diminution progressive de la population masculine due à l'entrée dans la vie active. Ceci pourrait s'expliquer par le fait de la migration (exode rural pour le travail ou les études).

**L'émigration** est du reste très présente avec certains avantages pour la commune notamment la contribution à l'amélioration du foncier bâti, ou encore la construction de salles de classes de la part des émigrés. Aussi les montants importants au titre de transfert d'argent destinés à la famille d'origine ou encore l'octroi de médicaments pour les structures de santé de la commune participent à l'amélioration des conditions de vie des populations. Ces actions obtenues de l'étranger sont surtout facilitées par les ressortissants de la commune. Les données résumées sur la répartition démographique sont regroupées dans ce tableau :

**Tableau sur la répartition démographique**

Nombre de			Population		
Villages	Concessions	Ménages	Masculine	Féminine	Totale
37	887	1289	8732	8595	17332

**Source : ANSD Sédhiou, RGPHAE 2013**

Selon les projections de l'ANSD pour 2018, la population totale de la Commune de Bambali est estimée à 20 454 habitants, soit une densité moyenne de 47,9 hbts/Km<sup>2</sup>. Elle représente près de 50% de la population de l'arrondissement Djirédi qui compte 41 714 habitants.

Cette population ne cesse de croître depuis 2013 et le taux de croissance démographique moyen pour la période 2013-2025 est estimé à 3,44%. En termes de prévision, il est important de noter que la Commune comptera 26 008 habitants à l'horizon 2025 selon l'ANSD.

Concernant la **répartition ethnique**, 42% des habitants de la Commune sont des Mandingues, suivi des Balantes 40%, des Manjaques 9%, des Peuhls 5% , des Mancagnes 2% et autres minorités constituées de Diolas, Sarakholés, Diakhankés...

La **religion** dominante est celle musulmane (80%). On y trouve aussi des chrétiens (15%), des animistes et d'autres confessions religieuses (5%).

## **II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT**

### **2.1. Vision du développement**

Les acteurs de la Commune ont décliné une vision pour leur Commune qui est celle-ci : **«Un développement durable et harmonieux de Bambali à l’horizon 2023, via une gestion concertée des ressources pour un épanouissement socio-économique de la population dans un élan de solidarité et de cohésion sociale».**

Pour concrétiser cette vision, des axes stratégiques ont été identifiés.

### **2.2. Axes stratégiques de développement**

Les différents axes identifiés sont :

- L'amélioration de la productivité globale sous l'impulsion de sous-secteurs stratégiques ;
- L'accès aux services sociaux de base, à la protection sociale, à l'autonomisation des femmes et au développement durable ; et
- Le renforcement de la formation des acteurs locaux pour une gestion concertée et vertueuse des ressources de la commune.

Pour chacun de ces axes stratégiques, des actions prioritaires ont été retenues.

## **III. ACTIONS RETENUES**

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
<b>Secteurs sociaux</b>						
SANTÉ	Construction et équipement d' 1 case de santé améliorée	Boudhiémar Mandingue		25000		25000
	Renforcement de l'équipement des infrastructures sanitaires	Les 4 postes de santé et les 6 cases de santé	10000	10000	5000	25000
	Construction de logements pour personnel de santé	Boudhié Samine; Bouno	15000	15000		30000
	Construction et équipement d'un Poste de santé	Badiari		50000		50000
EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Construction de 12 salles de classes pour résorber abris provisoires	Madina Bourama (1); kindakam (2); bougbo (1); badiari (2), massaria (2), missira (2), et maroncounda (2)	34000	34000	34000	102000
	Clôture de 5 établissements scolaires	Commune	30000	30000	15000	75000
	Adduction d'eau dans les écoles	Toutes les écoles	12000	12000	12000	36000
	Branchement de 15 établissements scolaires à une source d'énergie	Etablissements ciblés par la Commune	5000	5000	5000	15000
	Construction de 3 daaras modernes	Sobeyacounda, Kindakam, Bouno	60000	60000	60000	180000
HYDRAULIQUE	Extension du réseau hydraulique	Kodji; Boudhié Sonaco; Ndiobene	16000	16000	16000	48000
	Densification réseau	Commune	10000	10000	10000	30000
	Electrification des forages	Bambali; Bouno; Boudiésamine; Boudiémar	3000	3000	3000	9000



SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
ASSAINISSEMENT ET HYGIENE						0
ENVIRONNEMENT/ HABITAT/CADRE DE VIE	Aménagement forêt communautaire	Axe Diambancounda 2 et Boudhié Samine		10000	10000	20000
	Alignement des villages	Bouno; Boudhié Samine; Badiari; Francounda; Kindakam	1000	500		1500
JEUNESSE, SPORTS	Aménagement de (6) aires de jeux (clôture terrain, construction de toilettes...)	Bambali; Boudhié samine; Bouno; Badiari; Francounda; Madina bourama	30000	45000	15000	90000
GENRE ET PROMOTION DE LA FEMME	Accompagnement de 100 femmes pour la maîtrise de techniques de transformation de produits locaux	Commune	2000	4000	2000	8000
<b>Sous-total secteurs sociaux</b>			<b>228000</b>	<b>329500</b>	<b>187000</b>	<b>744500</b>
<b>Secteurs économiques</b>						
AGRICULTURE/ ARBORICULTURE/ MARAICHAGE	Aménagement de 11 périmètres maraichers villageois avec mini forage+pompe solaire+réservoir+bassins de stockage d'eau	Bambali; Madina Bourama; Boudhiémar; Boudhié Samine; Kindakam; Bouno; Bounkiling Diola; Nguindir; Massaria; Francounda; Tambanaba	54000	90000	54000	198000
	Mise en place de (3) unités de transformation des produits locaux	1 par zone (Bambali, Boudhié Samine, Terenou)	25000	25000	25000	75000
ELEVAGE	Construction de (3) parcs à vaccination	1 par zone (Boudhiémar, Diambancounda2, Massaria)	5000	5000	5000	15000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Construction de (3) aires d'abattage	1 par zone (Francounda, Bambali, Bouno)	3000	3000	3000	9000
	Adduction de (3) abreuvoirs à partir du réseau hydraulique	1 par zone (Yangacounda; Boudhié Sonaco; Diambancounda1)	2000	2000	2000	6000
CULTURE	Construction et équipement d'un centre socio-culturel	Bambaly		50000		50000
PECHE/AQUACULTURE	Aménagement de (5) points de débarquement ou quais	Kindakam; Bambali; Bouno; Badiari; Massaria	8500	25500	8500	42500
<b>Sous-total secteurs économiques</b>			<b>97500</b>	<b>200500</b>	<b>97500</b>	<b>395500</b>
<b>Secteurs d'appui à la production</b>						
TRANSPORT ET COMMUNICATION	Aménagement de Pistes de production	Sédhiou-Sincounding-Boudhié Samine-Nguindir (25 Km); et kindakam-madina bourama-francounda-bagadadji-sorance (18 km)	500000	360000		860000
ENERGIE	Raccordement de (19) villages au réseau BT	Boudhiémar 1 et 2; Kapol; Terenou; Tamanaba; Tambananding; Diambancounda 1; Kindakam; Madina Bourama; Francounda; Badiari; Kawaracounda; Diambancounda 2; Némataba; Yangacounda; Bougbo; Bagadadji; Sorance; Bounkiling Diola; Sinkounding; Sobeyacounda				0

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
<b>Sous-total secteurs d'appui à la production</b>			<b>500000</b>	<b>360000</b>	<b>0</b>	<b>860000</b>
<b>AUTRES</b>						
GOUVERNANCE	Réhabilitation de l'Hôtel de ville + équipement	Bambali	20000	0	0	20000
	Modernisation de l'état civil	Bambali	20000			20000
<b>Sous-total autres</b>			<b>40000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40000</b>
<b>Total PTI</b>			<b>865500</b>	<b>890000</b>	<b>284500</b>	<b>2040000</b>

**Le coût global du PTI de la Commune de Bambali est estimé deux milliards quarante millions (2.040.000.000) de francs CFA.**

